



HAL
open science

La Saga des squatters de la Croix Rousse de Lyon, la violence du changement dans la ville

Daniel Welzer-Lang

► **To cite this version:**

Daniel Welzer-Lang. La Saga des squatters de la Croix Rousse de Lyon, la violence du changement dans la ville. Les Annales de la Recherche Urbaine, 1992, pp.75-84. hal-00283886

HAL Id: hal-00283886

<https://hal.science/hal-00283886>

Submitted on 25 Jan 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La saga des squatters de la Croix Rousse de Lyon

La violence du changement dans la ville

Une drôle de guerre, un rituel localisé oppose aux autorités les *squatts* ou mouvements dits *alternatifs* de centralité. Engrenage, feuilleton à épisodes, sans cesse renouvelé et, jusqu'à peu, de plus en plus violent. Nous relatons ici quatre années d'observations directes passées à côté de ceux/celles qui revendiquent de vivre *autrement* dans le centre-ville de Lyon, dans le quartier de La Croix Rousse.

Bien sur, la saga des squatters ne concerne que quelques centaines de personnes, des marges urbaines, des frontières de la ville. Pourtant, se placer d'un point de vue des minoritaires présente de l'intérêt pour comprendre comment la violence de l'Etat et de ses institutions peut être ressentie. Le rôle du chercheur est souvent d'être l'interprète entre deux mondes. Cela nécessite, parfois, d'entendre des propos par ailleurs insupportables dans la remise en cause des positions sociales, des quiétudes intellectuelles qu'ils expriment.

"Résurgence de Mai 68" "Le premier arrondissement de Lyon saccagé" ont dit certaines radios ; Vent de violences, Guérilla des squatters, Scènes d'émeutes, Nuits chaudes sur les pentes... "ont répondu en cœur les journaux.

On pourrait multiplier à plaisir les titres des coupures de presse. Le dossier qui relate la saga des squatters est volumineux¹. Alternativement, on passe d'articles décrivant l'émeute à d'autres montrant les pieds de nez que semble faire une partie de la jeunesse lyonnaise à l'Establishment, sociologues et urbanistes compris.

Et pourtant la Croix Rousse n'est ni Vaulx-en-Velin, ni les Minguettes, quartiers situés à quelques kilomètres de là, encore moins Los Angeles. Et les journalistes qui, à la suite de la manifestation du 14 Mars 1992, ont pris pour argent comptant les déclarations de la Préfecture ont bel et bien été dupés. Point de dizaines de voitures retournées, d'abris-bus cassés. Non, simplement un piège de plus. Une ultime tentative de criminaliser une forme de révolte. Et quand les faits sociaux s'obstinent à démentir les

¹On peut se procurer le dossier de presse sur les événements récents : *Croix Rousse 1992 : le doux printemps des squatts lyonnais*, à l'imprimerie M.A.B. 37 rue Burdeau, 69001 - LYON.

représentations des élus, la technique policière sait se faire insidieuse. Elle reconstruit de toutes pièces la réalité sociale. Une jeune étudiante de l'Université de Lyon 2 l'a appris à ses dépens. Arrêtée pour contrôle d'identité, gardée à vue, elle s'est vue proposer en pleine nuit un drôle de marché. La liberté contre la signature d'une déposition. Dans cette dernière qu'elle ne prit même pas la peine de lire, elle reconnaissait avoir agressé la police, détruit du mobilier urbain...

Relater les luttes urbaines de 1992 n'est pas une entreprise aisée. Les intellectuel-le-s semblent avoir déserté-e-s certains terrains du social. Ou plutôt ici, sociologues, urbanistes, architectes, enseignant-e-s des Universités ont choisi leur place pour relater les événements qui secouent le social. Les cabinets d'experts, les bureaux en Mairie, les missions de développement social... les ont attirés depuis longtemps. Et alors, on les voit arriver en même temps que les caméras ou les contrats d'études. Effets de mode ? Crise des idéologies ? Scepticisme de l'âge ² ? Difficultés à côtoyer une population qui développe des analyses critiques sur les contrôles induits par les recherches des sciences sociales, sur les *sociodogues* ³ ? Ou plus simplement retour à la classe départ ?

En tous cas, les conflits que relate cet article sont encore brûlants, les plaies encore ouvertes, les coups trop récents. La négociation entre squatters et autorités à peine entamée. Toutes paroles semblent encore chargées d'enjeux. Le sociologue ou l'ethnologue est loin des terrains exotiques. Ici, il est sous haute surveillance.

La Croix Rousse

Tout d'abord le cadre de l'action : la Croix Rousse de Lyon ou plutôt les Pentès de la Croix Rousse. Quartier historique, village urbain, entrelacement de ruelles étroites récemment rénovées où coexistent encore populations immigrées, femmes seules avec enfants, personnes âgées... mais aussi artistes célèbres ou non, intellectuel-le-s, jeunes marginaux et nouvelles populations fraîchement arrivées capables de payer des loyers comparables aux loyers parisiens. Souvenez-vous : *Notre règne arrivera, quand votre règne finira [...] C'est nous les canuts, nous allons tous nus ...* C'était il y a plus d'un siècle, la première Commune en France. A Lyon, les ouvriers soyeux se révoltaient... Depuis le quartier a gardé cette mémoire historique. Non seulement sur les dépliants publicitaires des promoteurs, dans les dizaines de coopératives de travail dont certaines, très performantes, sont à la pointe des innovations technologiques, mais plus encore dans ce

²Dans une intervention au Colloque Loger ou Habiter de l'Université Catholique en Mars 1988, alors que nous décrivions -déjà- les squatts lyonnais pour les décrire comme des luttes urbaines qui d'après toutes vraisemblances allaient perdurer, nous nous sommes vus opposer une fin de non recevoir. "*C'est impossible, les luttes urbaines... c'est fini*", déclara un responsable du logement lyonnais.

³*Mordicus*, n° 7, Janvier 1992, passe ainsi au crible les analyses des sociologues (qualifiés alors de *sociodogues*) sur les banlieues parues dans les *Cahiers de la Sécurité Intérieure*, n° 5, Mai 1991.

sentiment, cette atmosphère, qui légitime les habitant-e-s dans leur opposition à la Mairie Centrale, aux bourgeois du Boulevard des Belges. Là où les belles Villas flirtent avec le magnifique parc de la Tête d'Or.

Entre la place des Terreaux en pleine rénovation, et le boulevard de la Croix Rouse, de traboules en traboules⁴, on passe successivement par des micros-quartiers qui traduisent à leur manière la mosaïque urbaine : le quartier Turc de la rue Sainte Catherine, le Sentier lyonnais du bas des pentes où les grossistes en vêtements s'étalent d'échoppe en échoppe, la montée de la Grande Côte qui débouche - maintenant - sur un immense complexe H.L.M., la rue Burdeau et ses lieux alternatifs, la superbe cour des Voraces, immense traboule, vitrine municipale moderniste de la rénovation⁵... Chaque nom de rue évoque un monde particulier. Au pied des immeubles, bars, pubs, restaurants, cafés-théâtres... s'offrent aux étudiant-e-s et aux yuppies le week-end. Les murs des pentes affichent tags, graphitis, appels à des manifestations, comme un dazibao ininterrompu.

Les pentes de la Croix Rouse montrent une sociabilité en traboules. Jusqu'à la rénovation, et l'installation des codes ou des interphones, tout-e habitant-e des pentes pouvait à l'aide de la clef Croix Roussienne (un grosse et lourde clef) ouvrir l'ensemble des allées.

Mais les pentes de la Croix Rouse, c'est aussi un des rares quartiers centraux, qui bénéficie d'une procédure D.S.Q.⁶. Une équipe opérationnelle qui montre son impuissance à lutter contre les expulsions et la spéculation des promoteurs parisiens. Assises sur le logement pourtant organisés avec les associations de locataires, colloques sur la création et les artistes locaux passent, et la situation empire. Ce n'est pas les quatre ou cinq ateliers d'artistes concédés par de généreux mécènes qui bouleversent le paysage local. Pire, un million de francs ont été dépensés en 1989 pour une opération grandiose, *Traboules blues*. Belle -trop belle ?- mise en valeur scénographique des pentes rénovées avec jeux de lumière et projections photographiques d'habitant-e-s du quartier, *Traboules blues* a achoppé sur une manifestation organisé par quinze (15) jeunes contre les expulsions et se termina par une charge policière au milieu d'une foule dense où les jeunes manifestant-e-s gagnèrent leur salut en se réfugiant à l'église. On ne parle plus depuis longtemps du bar sans alcool, idée empruntée aux occupants sans droits ni titre⁷, que le DSQ promettait

⁴ La traboule est à Lyon un passage qui traverse plusieurs maisons. Son étymologie vient sans doute de *trabulare*, *transambularer*, de *trans* "à travers" et *ambularer* "aller". Les traboules de Lyon sont célèbres pour avoir permis aux canuts et aux résistants d'échapper aux arrestations.

⁵ La rénovation de la cour des Voraces, haut lieu de la lutte des Canuts, a été confiée à une régie immobilière dirigée par un prêtre-promoteur. Celui-ci s'est engagé à maintenir l'intégralité des locataires - encore - présent-e-s. Les autres appartements sont vendus ou loués au prix du marché.

⁶ Développement Social des Quartiers, ensemble de mesures publiques en faveur des quartiers dégradés.

⁷Dénomination légale des squatters.

d'offrir à la jeunesse. Non, dans ce quartier, hormis quelques bars, ce sont les alternatifs⁸ qui depuis plusieurs années organisent les concerts bon marché. D'où, on le verra, leur impact très populaire.

Mais la Croix Rousse, c'est aussi une partie de Lyon, un lieu ordinaire d'exercice du gouvernement municipal de Michel Noir⁹. Si d'après certains de ses collaborateurs, le terme *squatter*¹⁰ est un *gros mot* pour le maire de l'arrondissement, immédiatement associé à violences, drogues et délinquance, tout affrontement local est immédiatement projeté sur la scène médiatique locale. Les tensions des pentes irritent le consensus et les halos de modernités que veulent développer les élus. On a pu ainsi voir Michel Noir, un Samedi après-midi venir personnellement - en voisin- calmer les fougues policières. Reprocher de vive voix, devant des journalistes, aux responsables des forces de l'ordre l'utilisation des grenades lacrymogènes contre les jeunes du S.C.A.L.P¹¹ qui manifestaient contre l'extrême droite : "*Mais on n'est pas à Beyrouth ici*" déclara-t-il

La rumeur Croix Roussienne prétend d'ailleurs que le déplacement du commissaire en est subséquent. Le même commissaire qui, revenu deux ans plus tard, dirige aujourd'hui l'action de la police. Quant aux journalistes témoins des propos du Maire, l'un d'eux a été récemment roué de coups par la police et a eu le poignet cassé alors qu'il couvrait une manifestation.

La saga des squatts

⁸La carte diffusée par les Fanzine locaux signale une vingtaine de bars, lieux associatifs ou alternatifs ouverts le soir. La hiérarchie des prix de la bière marquent les différentes populations auxquels ces bars sont dédiés. Dans les faits, malgré une demande croissante, la nuit, concert ou pas, les prix varient entre 6 et 25 francs. D'autres quartiers de Lyon, notamment Saint Jean accueillent les consommateurs/trices plus fortuné-e-s.

⁹Michel NOIR est Maire de Lyon et député du 4^{ème} arrondissement de Lyon qui comprend l'autre partie de la Croix Rousse : le plateau.

¹⁰Dans cet article nous utiliserons le terme *squatter* dans son acception vernaculaire locale. Quand on procède à une analyse discursive fine des propos qui concerne les squatters, on s'aperçoit que pour les non-Croix Roussiens, ou pour une majorité d'élus-e-s et de journalistes, il désigne l'ensemble de la population jeune -ou moins jeune- qui, sur les pentes revendiquent un autre style de vie. Dans certaines occasions, notamment lors de manifestations, toute personne accompagnant des jeunes sera désignée ainsi.

Dans les faits, les squatters se présentent comme une nébuleuse d'individus et de groupes. Citons en vrac, et sans que cette liste ne soit ni exhaustive, ni formelle : les libertaires qui gèrent des lieux de rencontre et de fêtes, des artistes connus ou aspirant à être connus qui créent des performances dans les lieux alternatifs, des écologistes de la Maison de l'écologie, des habitants d'immeubles collectifs, des étudiant-e-s, des immigrés adeptes du Rap, des musiciens rock, des néo-Croix Roussiens attirés par la centralité du quartier, les nouveaux Croix-Roussiens qui paient cher - très cher- des appartements rénovés et ceux/celles qui occupent sans droits ni titres des logements vides.

¹¹ Sections Carrément Anti Le Pen. Ces groupes composés majoritairement de lycéen-ne-s et d'étudiant-e-s existent dans plusieurs villes de France.

Une nouvelle forme de visite guidée sera peut-être un jour proposée aux touristes, voire un écomusée de l'habitat vernaculaire avec circuit culturel organisé¹².

Il commence au 14 rue Neyret, devant une superbe villa bourgeoise encore toute bariolée de tags et d'inscriptions multiples. On ne peut pas manquer cette belle bâtisse, située derrière l'amphithéâtre des trois Gaules. 1986, *"Nous sommes un groupe de quelques garçons et filles de 22 à 25 ans qui désirons habiter ensemble. Certains sont étudiants en architecture, les autres infirmières... travailleurs précaires, nous avons peu de revenus...[...] Nous avons trouvé cette maison grande et superbe. Elle nous a séduit. Hélas, le temps passe et a laissé ses marques sur la maison profitant de l'abandon qu'elle a subi ces dix dernières années [s'ensuit une longue description des travaux à entreprendre : toiture, absence de chauffage, menuiseries, planchers, plomberie et électricité...]* *Nous recherchons un logement ; nous avons fait de multiples démarches auprès de régies¹³ et d'HLM, mais en vain. Les réponses furent toujours négatives...[...]* *Nous voulons discuter avec vous un arrangement à l'amiable. Notre proposition est de réparer la maison et en échange vous nous laissez les lieux pendant les travaux...¹⁴"*

Rien n'y fit, ni les alléchantes propositions de travaux de la part des jeunes qui voulaient vivre de manière communautaire, ni l'appel à la préfecture pour qu'elle applique la loi sur la réquisition des logements vides. Malgré les centaines de logements inhabités, les décisions de justice furent intraitables. Après la fin de l'hiver juridique, expulsion ! Le bilan qu'en tirent les intéressé-e-s est amer : *"En matière de logement, la politique de la ville se réduit à un mot d'ordre : Lyon, ville propre. [...] Résultats : toutes relations humaines disparaissent, la vie de quartier meurt. Quand à la location des appartements, c'est l'enfer : les régies contrôlent, rackettent, monopolisent le marché"*

L'étape suivante du circuit débouche sur la place Chardonnet. Là où aujourd'hui se dresse un bel immeuble rénové¹⁵ qui abrite à ses pieds un café-théâtre multicolore. A deux pas du *Boxon*, un bar rock autrefois très prisé par les jeunes fauché-e-s du quartier (la bière est à 15 francs), et à côté des *Clochards Célestes* où l'ARFI¹⁶ a tenu ses premiers

¹²Bien évidemment ici, nous ne mentionnons que les squatts revendiqués. Les bâtisses qui ont servi de point d'ancrage publics à la revendication d'un habitat différent et alternatif. Qu'on sache qu'à côté de ceux-ci, nous avons pu visiter des dizaines d'autres lieux occupés par des habitant-e-s sans droits, ni titres. A côté des squatts occupés par les jeunes en quête d'habitats communautaires vivent aussi des immigré-e-s ou des personnes âgées.

¹³ Les régies à Lyon sont les organismes qui gèrent leurs propriétés pour le compte des bailleurs.

¹⁴Lettre des occupant-e-s du 14 Rue Neyret à Madame V. M. de S., propriétaire, pour lui proposer une transaction.

¹⁵ C'est le seul immeuble squatté qui est, à ce jour rénové.

¹⁶ L'Association de Recherche pour un Folklore Imaginaire (A.R.F.I) est un groupement réputé de jazzmen lyonnais. Les clochards célestes sont aujourd'hui une restaurant et un café théâtre, après avoir abrité quelques temps un bar Rap, fermé en 1991 suite à une attaque des skin-heads à l'idéologie raciste et néo-nazie. Le bar Rap, le *Cool K*, est aujourd'hui transféré rue burdeau

concerts. L'immeuble fut occupé de l'automne 89 à Juillet 90. "*Ils spéculent, nous occupons, Vis là sans souci*", une immense banderole recouvrait la façade de cet immeuble de 6 étages. A côté des quelques locataires restant, dont des personnes âgées qui se félicitaient de l'aide apportée par ces nouveaux voisins, 8 appartements différents furent *ouverts*¹⁷. Certains abritaient des personnes seules, d'autres des groupes. Un appartement collectif était à la disposition de tous/toutes, des visiteurs/euses, badauds, alternatifs d'autres villes en visite à Lyon¹⁸ ou journalistes. Les squatters ramassaient des denrées délaissées à la fin du marché par les maraîchers, le reste de la nourriture était apportée par chacun-e : "*On mange tous ensemble dans l'appartement collectif mais ce n'est pas une existence communautaire modèle années 70. Au contraire, l'autonomie est la chose la plus revendiquée. Les vies se vivent les unes à côté des autres, il n'y a pas de propriété entre nous mais la générosité n'est pas organisée*"¹⁹. Les journalistes sont étonné-e-s de la mixité sociale, de la coprésence de jeunes marginaux, des *précaires* comme ils/elles s'appellent, de musicien-ne-s, d'intellectuel-le-s²⁰... La lutte étudiante de l'hiver 86 n'est pas loin. Le squatt accueille certain-e-s de ses protagonistes. Lutte contre la sélection sociale à l'Université et lutte contre la spéculation, pour un *vivre autrement*, apparaissent être les faces de la même médaille. L'hiver 89/90, c'est aussi le début des tentatives de criminalisation. Les pouvoirs publics parlent de drogues, de vols²¹. Sentiment d'incompréhension, d'injustice. Décalage entre une ville et sa jeunesse. Il faut avoir vu les efforts déployés pour la prévention de l'utilisation de drogues dures par ces locataires pour comprendre le dépit face à de telles rumeurs : "*Les squatters passeraient plutôt par la fenêtre le premier qui amènerait de la drogue ici*" déclare un habitant²².

L'expulsion est brutale, tout est pulvérisé, cassé, fenêtres et cloisons sont en miettes... La presse questionne "la violence gratuite". Elle rapporte le témoignage d'un témoin oculaire ayant vu un policier "*réduire en poudre un kilo de sucre en morceaux*" quand d'autres pulvérisaient la vaisselle de l'appartement collectif. L'association *Vis là sans souci*, créée par les squatters et leurs ami-e-s commence à revendiquer des immeubles collectifs où les habitant-e-s pourraient gérer le quotidien à leur guise.

dans les locaux ayant abrité quelques temps, un *label* indépendant (une petite maison de production de disques).

¹⁷ On *ouvre* un immeuble, on *ouvre* un squatt. Telle est l'expression consacrée.

¹⁸ Le modèle de squatts en usage à Lyon, si on peut parler de modèle, est clairement européen. Les contacts avec les alternatifs du marché commun, de Suisse et ceux des pays de l'Est est direct. La transmission des savoir-faire se passe par un système d'invitation réciproque. Plusieurs expulsions de squatts lyonnais ont d'ailleurs provoqué des concerts de soutien dans différents pays : Suisse, Allemagne, Hollande, Angleterre...

¹⁹ Bénédicte, fille de la bourgeoisie lyonnaise dans une interview reproduite par la presse.

²⁰ *Le Progrès*, 13 Juin 1990

²¹ Une perquisition policière ne trouvera pourtant que deux spots électriques à provenance incertaine.

²² *Le Progrès*, 13 Juin 1990

A la même époque, et aux mêmes dates pour l'expulsion, est évacuée, deux rues plus bas, le squatt du 44 rue Burdeau, au dessus d'un local alternatif et libertaire, qui tour à tour sert de lieu de concerts, de débats ou de performances artistiques. L'expulsion est aussi sauvage. Elle montre à des jeunes médusés un spectre particulier de l'Etat, du monde des adultes, de la politique. Je me souviens cette réflexion d'un jeune garçon qui disait encore ébahi le soir de l'expulsion "Pourquoi?".

Une première réunion dite de concertation avec la Mairie de l'arrondissement échoue. A la revendication d'un *immeuble* apportée par les squatters, on leur propose des appartements isolés avec baux précaires dans le reste de l'agglomération. Et pour ceux et celles qui vivent des situations d'urgence, la mairie met à disposition 28 places dans différents foyers sociaux dont l'Armée du Salut.

A la rue, les squatters, du moins ceux et celles qui étaient encore présent-e-s²³ occupent un immeuble Place Morel, au 1 rue du Bon Pasteur, à deux pas des *Louffiats*²⁴. Un immeuble "qui devait être rasé dans le cadre du réaménagement de la place, mais depuis le temps rien ne s'est passé, c'est aussi pour protester contre l'inoccupation de certains immeubles de la Croix Rousse que nous avons choisis d'investir celui-là"²⁵. La réaction est rapide, le 27 Juillet les squatters sont expulsé-e-s. Quelques squatters et habitant-e-s du quartier venu-e-s apporter leur soutien sont blessé-e-s suite aux coups de matraques. Il faut appeler le Maire de l'arrondissement pour réguler une situation de crise où quelques squatters désespéré-e-s menacent sérieusement de se jeter des toits pour obtenir ce qui devient alors leur revendication centrale : un immeuble collectif autogéré dans le quartier. Les vingt deux personnes interpellées après les affrontements avec la police, se plaignent des conditions humiliantes de garde à vue dont la fouille corporelle.

²³ La mobilité des squatters montre deux éléments cardinaux. Un squatter d'un immeuble expulsé, sauf exception rarissime ou lors du passage de la place Chardonnet à la place Morel [car les deux occupation étaient contigües dans le temps], ne retourne jamais dans un autre squatt revendiqué. *C'est usant d'être toujours accueillant, de ne pas savoir qui va être là... disent-ils/elles.* Cumulé avec l'insécurité matérielle, le risque de l'expulsion, les squatters préfèrent alors habiter plus pragmatiquement dans des appartements plus discrets.

L'autre élément est l'arrivée de nouvelles personnes à chaque nouveau squatt : jeunes en rupture d'école, ou en rupture de modèle, nomades urbains venus pour se reposer, jeunes de la bourgeoisie lyonnaise en quête de valeurs égalitaristes, ou militant-e-s préférant cette forme d'action directe qui unit théorisation et pratique. Les squatts sont interclassistes. Tout se passe comme si l'affrontement à la police, le vécu collectif du squatt revendiqué représentait pour certain-e-s un rite de passage vers une situation de jeune autonome de la famille. On a ainsi assisté face à la violence à des conduites que l'on peut qualifier de suicidaires. Certaines filles trouvent aussi refuge dans les squatts pour s'abriter des violences familiales du père, de la mère ou de la fratrie.

²⁴ Un bar de jour qui ferme tard, situé face à l'école des beaux arts et tenu par des anciens objecteurs de conscience. *Les louffiats* abrite régulièrement des concerts. La bière est à 10 francs (15 F en cas de concert). A la mort de leur chanteur fétiche, les tenanciers du lieu ont tenté de débaptiser la rue pour l'appeler "rue Gainsbar".

²⁵*Le Progrès*, 11 Juillet 90.

Par l'intermédiaire d'une régie, la Mairie propose de prêter un immeuble pour 2 mois dans un autre arrondissement. La proposition est refusée par les squatters "*Toutes les propositions sont étudiées, mais nous voulons rester à la Croix Rousse*". Ils refusent d'être soumis au "*terrain expérimental*" de la loi Besson relative au logement social²⁶. Cette loi leur apparaît comme "*un palliatif des carences de la loi Méhaignerie et favorise l'initiative privée tout en redorant le blason des églises*".

L'étape suivante et de plus en plus culturelle de cet itinéraire, nous amène au 3 Rue Ozanam. Là, aujourd'hui, un grand vide. Il faut inspecter les restes de papiers peints sur les murs des immeubles attenants pour y voir le sigle encore vivant des squatters : un cercle traversé d'une flèche brisée. Occupé le 2 novembre 90, Ozanam est habité par une dizaine de personnes.

Immeuble vide, promis à la démolition, ancien restaurant chinois au rez-de-chaussée, le lieu devient vite une centre d'intenses activités culturelles destinées aux habitant-e-s du quartier : laboratoire photo, salle de répétition pour les groupes de musique, soirées vidéo, débats animés par des féministes sur le viol, rencontres autour de l'éducation... Un restaurant végétarien est ouvert deux fois par semaine (le "*MAC NO avait pour but de promouvoir une alimentation différente, sans viande ni poisson et parfois sans aucun produit animal. Notre désir était d'attirer l'attention sur la surexploitation et le massacre animal. Le prix du repas était libre afin que tout le monde puisse en profiter et pas seulement ceux qui ont du fric*"). Le MAC NO servait entre 70 et 90 repas par soir. Les budgets furent équilibrés. S'y rencontrent des jeunes et des moins jeunes, des enseignant-e-s et des élèves, des enfants et des parents. Bien vite ce lieu participe de l'animation locale. Ce qui ne plut pas à tout le monde si l'on croit différentes attaques effectuées par les militants du Front National (Janvier 91).

Le 11 Mars 1991, avant la fin de l'hiver juridique, 300 policiers (G.I.G.N., C.R.S., équipes de déminage et maîtres chiens) quadrillent le quartier (Mairie et commissariat sont protégés par des compagnies de C.R.S) pour expulser... 10 squatters. Depuis lors, et encore aujourd'hui, le vide reste comme une immense cicatrice faite dans les utopies des jeunes présent-e-s.

Pendant cette période, différents affrontements, différentes *nuits de violences* traversent les traboules de la Croix Rousse. D'une manière générale, dès que des affrontements opposent jeunes et policiers, inmanquablement, presse et pouvoirs publics attribuent la paternité des échauffourées aux squatters. Or, nous l'avons vu ce terme recouvre une pluralité de groupes sociaux. A la lecture des journaux, ou des déclarations

²⁶ Cette loi cherche à organiser la dispersion du logement social au sein de l'agglomération. Elle a été votée en 1989. La loi Méhaignerie votée en 1987 redonnait l'initiative aux propriétaires.

de la police, tout se passe comme si le terme squatter signifiait rebelle, ou même quelque fois simplement *jeune*²⁷.

L'histoire plus récente, du moins celle dont va parler la grande presse commence au Rap'Thou en Février 91. Ozanam n'est pas encore expulsé.

Le Rap'Thou est une ancienne usine située au bas des pentes, non loin du *Sentier* lyonnais. De février 91 à Mars 92, ce lieu va connaître différentes destinations et sera successivement occupé par plusieurs groupes et quelquefois quasi-déserté. Les différents projets d'animation ont du mal à s'installer et à se chevaucher jusqu'à l'hiver 91. Depuis lors, après moult discussions collectives où il s'est agi de faire coïncider projets de vie individuels et projets collectifs²⁸, de multiples activités rassemblaient des centaines de jeunes de Lyon et de l'agglomération.

Questions revendications, le Rap'Thou se voulait :

- squatté : *"Ça spéculé, ça spéculé sur la Croix Rousse et ailleurs les apparts sont vides, une usine est inoccupée... on la squatte.[...] Occuper pour faire la nique aux proprios, occuper pour tenter de réaliser des projets sans rien demander à personne"*.

- anti-sexiste : *"les blagues et les réflexions sur les meufs nous font gerber et les réflexions sur les PD nous font vomir ! Les démarches de cow boys, les machos, les têtes-de-pines et "spermbraïns" ont tendance à nous filer des boutons"* ²⁹.

- antiraciste : *"Nous ne rêvons pas d'une société blanche, mais du contraire. C'est seulement l'échange des cultures du monde qui nous ferons progresser"*.

- autogéré : *"Personne n'est payé, et la tune³⁰ est utilisée pour des causes qui nous semblent justes. Il est absolument hors de question d'aller mendier des subventions à la mairie ou à l'Etat, ce sont des magouilleurs, des politicards..."*.

-Anti-fasciste : *"Les fachos y sont interdits, ce sont nos ennemis"*.

²⁷Deux jeunes *squatters* seront condamnés à un mois de prison suite à des incidents de ce type.

²⁸Chaque étape d'un projet est toujours soumis à un examen collectif, où chacun-e est invité-e à donner son avis personnel, ses ressenti-e-s. L'observateur extérieur est étonné du climat de tolérance qui y règne. Même si, pour ce faire, des débats et des discussions peuvent durer des jours et des nuits.

²⁹ On note une évolution similaire de l'ensemble des lieux alternatifs. Certaines salles ont mis explicitement en place des procédures collectives pour exclure des concerts les "relous" [les lourds], ceux qui importunent les femmes. Outre les thèses libertaires traditionnellement antisexistes, ses évolutions ont, de notre point de vue, fait suite aux discussions internes aux squatters animées par des militantes du collectif local STOP VIOL. Un récent débat dans une librairie libertaire sur Violences masculines et militantisme a rassemblé, au milieu d'un week-end pourtant ensoleillé, plus de cinquante personnes dont une majorité d'hommes.

Meufs = femmes en verlan, argot des jeunes ; "Têtes de pines" et "spermbraïns" sont deux manières de qualifier des hommes qui, sans tenir compte des désirs féminins, réduisent les relations aux femmes à une quête sexuelle.

³⁰ Tune [ou thune] = argent en argot.

Questions animations, un bar, une salle de concert, un atelier mécanique, une salle de sports et - en prévision- une cantine populaire. Plusieurs soirs par semaine le bar et plusieurs salles attenantes étaient bondées. Que les discussions concernent la philosophie, l'ésotérisme, l'Europe de 93 ou le féminisme, le lieu prenait les atours des grands centres européens similaires. On pensait immanquablement aux autres lieux de l'alternative : à l'Usine de Genève³¹, à Turin. La circulation internationale témoignait de son inscription dans les débats en cours dans la jeunesse européenne.

Pour prévenir la fin de l'hiver juridique, une manifestation-carnaval est organisée le Samedi 14 Mars 1992 avec des associations d'habitant-e-s du quartier. Provocations³² ? Dérapages ? Toujours est-il que la manifestation tourne mal. Jets de cailloux, interpellations de taggers, grenades lacrymogène, matraques. Les affrontements durent une partie de la nuit. Des policiers en civil, sans distinction apparentes, pointent leurs armes contre des manifestant-e-s³³, les jeunes veulent en découdre avec des pierres et des insultes. Violences inégales. Violence légitime de l'Etat contre violence de la jeunesse qui crie son désir de vivre autrement dans les centre urbains. Les traboules servent de théâtre aux affrontements, le Rap^{Thou} de repli. Il subit différentes charges sans que la police n'arrive à en déloger les occupant-e-s. Bilan : 6 policiers légèrement blessés, plusieurs squatters en sang, blessés par les coups de matraque³⁴, 18 interpellations "musclées", 13 manifestant-e-s gardées à vue dont 4 mineur-e-s. La police refuse d'entendre les dépôts de plainte des manifestant-e-s s'estimant victimes des violences policières. Les médias reproduisent les communiqués officiels sans venir vérifier la véracité de cette *nuit d'émeutes*. France Infos annonce : *Déchaînement de violences, tout un quartier dévasté, des voitures incendiées et renversées...*

³¹ L'*usine* de Genève : une immense usine en plein centre ville où se déroulent concerts, débats politiques et bar. A l'origine, son histoire est proche de l'épopée lyonnaise. Différentes personnes parmi lesquelles des marginaux, mais aussi des locataires en titres et des propriétaires en droits, ont occupé une ancienne grande bâtisse du centre pour éviter sa démolition et sauvegarder le patrimoine de la ville.

³² Selon certains informateurs, divers contacts ont eu lieu les jours précédents la manifestation entre le Maire du quartier et les responsables des forces de l'ordre, notamment les commissaires chargés de contrôler les policiers. De plus, dans l'entourage du Maire, on annonçait que les événements du week-end résoudraient définitivement la question des squatts. Vrais ou pas, [le sociologue accueille toujours de telles informations avec circonspection], on ne peut qu'être surpris de la logique de criminalisation ou de matraquisation qu'on adoptés les élu-e-s et les forces de l'ordre. Toutes les réponses aux questions des jeunes ont été : police, tribunal, refus d'entendre et d'écouter. Dans d'autres villes françaises, notamment dans la Région Rhône-Alpes à Grenoble, la réponse d'élu-e-s appartenant pourtant à la même famille politique ont été inverses. Elles ne s'en sont que mieux portées.

³³Témoignage d'une mère de famille, témoin oculaire, lors du procès de squatters le 11 Mai 92.

³⁴Par peur des poursuites, plusieurs ont refusé les soins proposés par des habitant-e-s.

Après, les événements se bousculent et s'enchaînent à un rythme de plus en plus rapide. Une défense juridique est mise en place avec l'aide des habitant-e-s et de l'Ancien Bâtonnier de Lyon. La baudruche se dégonfle.

Le lundi matin, à l'heure où d'après ses proches, le responsable du DSQ du quartier, sortant à peine du train, découvre les effets de la manifestation du Samedi en lisant Lyon-Libération, le Rap'Thou est évacué par les forces de l'ordre. Une manifestation est appelée pour le soir même en plein centre du quartier. Une vingtaine de squatters essaient d'installer des tentes, la police les déloge.

Le lundi encore, deux manifestants passent en flagrant délit pour avoir détenu des cailloux dans leurs poches lors de la manifestation du samedi. Ils seront mis en liberté provisoire. Le bas des pentes est quadrillé par un important dispositif policier. La circulation, pourtant déjà difficile dans les ruelles, est détournée. De nombreux habitant-e-s doivent traverser des cordons de police pour aller au travail ou simplement pour poster une lettre ou acheter du pain. Quand ils/elles ne doivent pas subir des contrôles à répétition. Les anciens parlent d'ambiance de guerre. En tous cas on assiste à une ambiance de crise. Des lettres sont écrites aux élu-e-s pour dénoncer les violences policières. Des pétitions circulent.

Plusieurs manifestations sont appelées par les collectifs d'habitant-e-s, le mercredi et le Samedi.

Le Samedi 21 Mars 1992, une manifestation-fête débouche sur une *ouverture* collective d'une autre usine, aussi vide que la précédente, aussi vaste et en meilleur état. La *rue Magneval*³⁵ est inoccupée depuis 2 ans. L'usine est connexe du Nomade's Land, un "lieu" associatif et pluriculturel animé depuis 5 années par des militant-e-s antiracistes des différentes origines ethniques³⁶.

En deux jours, grâce à de nombreux apports matériels amenés par les ami-e-s de squatters, mais aussi par de nombreux/euses voisin-ne-s, la *rue Magneval* est meublée sommairement. Des activités se mettent en place : soutien scolaire, concerts, animations pour les enfants, journal de quartier, groupes d'informations écologie, débats sur le Sida, salle de sports, Centre d'informations internationales... La police tente une première

³⁵Dès son occupation, un lieu est désigné par sa rue d'appartenance. Cette symbolisation rapide marque vraisemblablement une volonté de marquer les différentes rues du quartier de ses luttes urbaines.

³⁶ Entre les expositions mensuelles de jeunes artistes -souvent méconnu-e-s - de la région, les réunions du *Café des Ethnologues*, les célébrations collectives des fêtes du Maghreb, les animations autour de la prévention du Sida, le Nomade's, ouvert plusieurs soirs par semaines, emblématise pour beaucoup de personnes de l'agglomération une réponse collective possible à la montée raciste et discriminatoire. La bière est à 12 francs.

intimidation, elle accuse les squatters de vols de dossiers et de deux chaises. La Mairie par la voix du Maire de l'arrondissement y voit la main de l'étranger³⁷.

Magneval est bondée de jeunes qui viennent vivre leur premier squatt. Ils/elles ont entre 14 et 20 ans, proviennent de l'ensemble de l'agglomération, de l'ensemble des cultures.

L'expulsion ne traîne pas. Le Jeudi 3 Avril 1992, 140 policiers (CRS, brigade d'intervention) évacuent le squatt à l'heure du laitier. Le quartier est à nouveau *occupé*. La presse commence à prendre position pour que des négociations se déroulent. Divers incidents émaillent la vie du quartier : jets de pierre, voitures dégradées...

Dans le même temps, un squatt d'habitation est ouvert au 10 rue Bon Pasteur. Revendiqué dès le jour de son ouverture par une banderole "Autonomie et offensive". Il fut évacué le même jour que *Magneval*.

A 50 mètres du Rap'Thou, le 9 Avril 1992, on inaugure le César. Vaste immeuble de luxe où 2410 m² d'appartements et de bureaux sont proposés pour un prix variant entre 24 000 F et 28 000 F le m². Les locaux se louent 1600 F le m². L'immeuble le plus cher de Lyon. Une véritable provocation pour les squatters et les associations qui luttent contre les expulsions. Au pied de l'édifice, s'élève une statue du sculpteur César. Les promoteurs en font don à la ville de Lyon³⁸. En présence du maire de la ville, d'un ministre et de quelque heureux élus, petits fours et champagne étaient de la fête.

Quant aux manifestant-e-s, déguisé-e-s pour l'occasion en gaulois-e-s, ils/elles prétendaient représenter dignement les héritiers du village gaulois en lutte contre les armées romaines "*Arrêtons César avant que la Croix Rousse ne devienne terre conquise*". Dès que les banderoles furent dépliées, la police chargea sans sommations, matraque à la main. Il faut avoir vu de près l'acharnement de certains fonctionnaires de police sur quelques manifestant-e-s, la haine dans les regards, pour comprendre la révolte et l'émotion provoquée par les charges policières. J'ai vu mon voisin de palier, enseignant dans une école d'ingénieurs, traîné par les cheveux, roué de coups, particulièrement dans les zones génitales, La tension était extrême et la bavure arriva. Alors que les manifestant-e-s étaient pourchassé-e-s dans les ruelles avoisinantes, et essayaient des jets de gaz

³⁷ "*des néo-Croix Roussiens qui semblent venir des contrées voisines*" "*majoritairement composés de jeunes venus de Suisse ou d'Allemagne*" *Lyon-Figaro*, 15 Avril 1992

³⁸ Le César a pu se réaliser en déclassant en deux fois la place Tolozan où s'est construit l'immeuble et le parking attenant. "Pour réaliser ce projet, le promoteur a détruit l'espace arboré, supprimé deux traboules privatives et dénaturé la place elle-même. Contrairement aux engagements pris devant messieurs X et Y les associations de quartier n'ont pas été consultées pour le réaménagement de la place ; les puits qui devaient permettre la réimplantation d'arbres de grande taille n'ont pas été réalisés à la surface du parking. [...] La municipalité s'apprête à faire voter une subvention de 600 000 F attribuée par la ville au promoteur pour réaménager une nouvelle fois la place" *AVE CESAR*, tract diffusé sur les lieux de l'inauguration par le conseiller municipal écologiste de l'arrondissement.

lacrymogène, un journaliste, ancien rédacteur en chef de Lyon-Libération protesta contre les agissements d'autres policiers restés en garde devant l'immeuble. S'insurgeant contre l'arrestation d'une jeune femme, il fut vertement matraqué à la tête et eu le poignet cassé. Deux jeunes ont été à nouveau arrêtés et poursuivis pour violences à agents.

La réprobation fut unanime. *"Des moyens disproportionnés" "Était-ce bien nécessaire ?"* s'interrogent les journaux. Le club de la Presse demande des explications au Préfet. Dans les salons lyonnais, la bourgeoisie commence à douter des méthodes utilisées. La plupart des associations de quartier³⁹, les syndicats ont protestés énergiquement. La mise en scène opposant le Gotha contre le Ghetto⁴⁰ tournait court. *"En une soirée, le préfet de police a peut-être réussi à faire d'une poignée de squatters les champions de la défense du quartier-symbole de la ville"* commente l'éditorialiste de Lyon-Libération. Quant au sculpteur il déclara *"Je ne comprends pas, je ne savais pas qu'il y a avait des manifestations. Pourquoi ces jeunes ne sont pas venus ici ? Je les comprend, j'ai grandi à la Belle de Mai, un quartier populaire de Marseille"*⁴¹.

Bien que la préfecture déclare que le problème posé par les squatters *"ne revêt aucun caractère social"*⁴² ; le débat s'ouvre timidement. Interrogé le lendemain sur la pertinence d'offrir un lieu alternatif aux jeunes squatters l'adjoint aux Droits de l'Homme de la ville de Lyon déclare *"nous n'avons pas encore réfléchi au problème et j'en discuterai avec Daniel Cohn Bendit la prochaine fois qu'il viendra à Lyon"*.

Et la négociation commence.

A l'occasion de la réunion d'un conseil d'arrondissement qui devait traiter du logement social⁴³, une manifestation est organisée devant la Mairie du quartier le Mercredi 15 Avril. Ses organisateurs voulaient marquer leur désapprobation de la politique concernant la logement social, soutenir l'obtention de lieux alternatifs et demander la relaxe des jeunes inculpés et protester contre les violences policières. Seuls quelques observateurs/trices des habitant-e-s avaient été désigné-e-s pour s'informer des débats en cours.

Selon certains informateurs, l'adjoint à l'urbanisme de la ville de Lyon propose alors à ses proches un dialogue direct. Irrité à un an des élections législatives de l'écho

³⁹ Ce qui n'empêchent pas certaines d'entre elles d'essayer de se distinguer de squatters sous des prétextes philanthropiques : [Ils ont une] *"expérience à visée contestataire contrairement aux squatters de Paris, qui ont avant tout des raisons économiques"* [...] *"On soutiendra les squatters qui veulent régulariser leur situation, mais pas le squatt comme principe d'habitation"* déclare un représentant associatif [Lyon-Matin 18 Avril 1992] .

⁴⁰Pour reprendre une expression utilisée par l'élu écologiste.

⁴¹Lyon Matin, 10 Avril 1992.

⁴² Le progrès, 11 avril 1992

⁴³ Primitivement, à cette même séance devait être abordée la subvention aux promoteurs du César. Promoteurs, qui venaient d'acquérir les locaux qui abritaient le Rap'Thou.

médiatique des suites du César et devant le peu d'informations dont il dispose, il s'apprête à rejoindre la manifestation pour aller dialoguer avec ses électeurs et ses électrices⁴⁴. Son entourage l'en dissuade fortement. Et la réunion du Conseil d'arrondissement peut commencer au 1er étage...

En bas, sur la place, une forte pluie inopinée disperse le rassemblement. Des manifestant-e-s se réfugient alors... à l'hôtel de ville. Point de dispositif policier⁴⁵, les portes grandes ouvertes, presque par hasard, ils/elles aboutissent en salle du Conseil.

Le débat n'est pas simple. "*Un peu de sincérité*" crie un squatter... "*Du respect pour les élus des habitants*" répondent certains membres du Conseil. Le Maire de l'arrondissement arguant du fait que la photo du Président Mitterrand avait été retournée, veut clore là le dialogue et quitter la salle. Après quelques minutes d'échanges verbaux imagés et contradictoires, majorité et opposition municipales, l'adjoint à l'urbanisme et l' élu écologiste en tête, proposent alors une rencontre le lendemain pour discuter...

Depuis, la question de l'immeuble collectif se débat à la mairie avec quelques squatters intéressé-e-s par ce type de projet. Deux réunions ont déjà eu lieu entre eux/elles et les élu-e-s. Les autres, refusent la négociation. Ils/elles ne croient plus à des formes de concertation, où, exemples à l'appui ils/elles démontrent la claire volonté de non-dialogue des édiles locaux.

Et le César ? me direz-vous. Le Dimanche 10 Mai, il a reçu la visite des squatters qui escaladant les toitures voisines pour certain-e-s, préférant l'herbe du rez-de-chaussée pour d'autres, ont tranquillement déjeuné en déployant des banderoles pour demander la relaxe des jeunes inculpés. Ils/elles sont sorti-e-s à la barbe des policiers qui, arrivés très tard sur le lieu, n'ont pu intervenir.

Quant à la justice, elle a prononcé, pour l'instant, des peines considérées comme des mesures d'apaisement : 1 mois de prison avec -ou pas- mise à l'épreuve pendant 5 ans⁴⁶.

⁴⁴ La majorité des élu-e-s n'a affiché des positions plus ou moins divergentes qu'après les événements du César. Dans les couloirs, depuis longtemps, certains prenaient leur distance avec la gestion policière de l'affaire. L'opposition quant à elle a toujours oscillé entre une soutien permanent aux luttes des habitant-e-s (P.C.F et écologistes) et un soutien plus ou moins critique (P.S.).

⁴⁵ L'ensemble du dispositif a été levé suite aux événements du César.

⁴⁶ D'autres procès sont reportés au 1er Octobre 1992 ; des manifestants pourtant non inculpés sont eux, sommés de payer des frais pour les dégradations commises au cours de la manifestation du 21 Mars 1992. Carottes et bâtons s'alternent, établissant sur l'ensemble des squatters une pression permanente. Tout se passe comme si certain-e-s responsables politiques voulaient, d'une manière ou d'une autre maintenir une stratégie de tension.

Notons que chaque procès, chaque rituel judiciaire, est l'occasion pour les squatters de vérifier leur relégation à une sous-citoyenneté. La salle d'audience leur est quasi-interdite, protégée par un impressionnant dispositif de forces de l'ordre (quelques fois les mêmes policiers avec qui des affrontements précédents ont eu lieu).

Prochains rendez-vous entre élu-e-s et squatters début Juin 1992 pour certain-e-s, en octobre pour tous et toutes.

La saga des squatters continue...

Un monde en perte

On l'a compris, ici deux mondes s'affrontent. Deux éthiques de l'urbain, deux conceptions de la centralité, des rapports entre jeunes et adultes se mettent en scène, se ritualisent. La violence quelle qu'elle soit en est l'apparat.

Qu'importe qu'il ne s'agisse que de quelques centaines de jeunes. Les opposer à la masse silencieuse, au mutisme des locataires en droits et titre est un pis-aller, une fausse réponse. Les habitant-e-s fortement marqués par l'identité collective de la Croix Rousse l'ont prouvé à de maintes reprises : les actions des squatters ont eu le mérite de poser publiquement la question de la disparition des liens sociaux, de la politique d'exclusion de tous les *inadapté-e-s* qui seraient aujourd'hui ceux/celles, vieillards, immigré-e-s, smicards, RMIstes... qui ne peuvent plus se payer les loyers imposés par *les promoteurs*⁴⁷.

Ici, comme dans la banlieue lyonnaise toute proche⁴⁸, l'Etat et ses services montrent l'obsolescence des vieilles techniques policières : celle du bâton, des matraques, *du complot de l'étranger*, de la criminalisation. Des méthodes que l'on aimerait reléguées dans l'armoire au souvenirs d'une époque révolue. Sur *les pentes*, les services publics, mairie, DSQ, police... sont pour les squatters à l'image de nos sociétés bloquées. Incapables de décrypter dans des discours radicaux, dans les yeux d'une jeunesse révoltée, dans les crêtes multicolores, les appels à imaginer ensemble la ville de demain.

Les revendications sont loin d'être seulement économiques. S'enchevêtrent désirs et nécessités, pragmatisme du refus, de l'objection et arborescence des appels au secours.

Face à la crise du logement, aux volontés spéculatives, à la bétonisation des centres urbains, la solution actuelle est la technique du moellon. On mure en cachette tout immeuble inhabité, toute ouverture qui pourrait servir de repaire aux alternatifs. Inefficace la technique est de plus provocatrice. Les porches murés, les fenêtres déposées pour être remplacées par des briques, sont autant de fermetures sur les espaces de

⁴⁷ Ce concept est aussi flou que celui de squatter. Catégorie de désignation, qualifiés de *"touristes de la plus-value"* par Michel Noir (Lyon Figaro, 11/4/92), *"de spéculateurs sans foi ni loi"* pour les habitant-e-s des collectifs logements (qui mettent en valeur les nombreuses irrégularités juridiques commises depuis plusieurs années), les promoteurs servent aujourd'hui d'exutoire collectif.

⁴⁸ Les contacts entre squatters et manifestants de l'Est lyonnais sont épisodiques. Les un-es et les autres se côtoient à l'occasion de fêtes, de manifestations ou dans les couloirs des palais de Justice. Le procès pour juger de la mort de Thomas Claudio et ceux de squatters s'alternent. La Justice y montre un même visage : l'incompréhension de ceux/celles qui se considèrent exclu-e-s, la volonté de cacher les clignotants du dysfonctionnement social.

dialogues, de sparadraps qui montrent qu'on préfère l'abandon et la dégradation, le vide à la vie.

Pourtant d'autres solutions sont possibles. On ne reprendra pas ici la querelle entre associations d'habitant-e-s et mairie sur le nombre de logement sociaux véritablement créés⁴⁹. Mais à situation de crise - que tous les acteurs du jeu immobilier reconnaisse-réponse de crise. On aurait pu imaginer d'autres scénarios : gel du parc immobilier, réquisition de logements vides, soutien des initiatives innovantes, véritable partenariat urbain...

Encore faudrait-il que les diverses procédures jouent leurs rôles, que la *mixité sociologique* voulue par les élu-e-s, intègre comme à Genève, à Turin ou à Grenoble, les marges d'une jeunesse revendiquant de nouveaux rapports sociaux dans l'urbain.

La jeunesse est provocatrice ? l'accusation n'est pas nouvelle.

Socrate disait déjà : "Notre jeunesse est mal élevée, elle se moque de l'autorité, elle n'a aucune espèce de respect pour les anciens. Nos enfants d'aujourd'hui ne se lèvent pas quand un vieillard rentre dans une pièce, ils répondent à leurs parents et bavardent au lieu de travailler. Ils sont tout simplement mauvais."

Lyon, le 25 Mai 1992

Daniel WELZER-LANG

Enseignant-chercheur en sociologie et en anthropologie à l'Université Lumière Lyon 2, responsable du groupe "Anthropologie des sexes et de la vie domestique" au CREA (Centre de Recherches et d'Etudes Anthropologiques). Auteur de plusieurs recherches, notamment en France et au Québec, sur le masculin, les violences et sur la sexuaction de l'habitat. A publié "Le viol au masculin" (L'Harmattan, 1988) et "Les hommes violents" (Lierre et Coudrier, 1991). Il vient de diriger l'ouvrage "Des hommes et du masculin" (Presses Universitaires de Lyon, 1992).

⁴⁹ Pour montrer sa politique offensive ("*un dispositif unique en France*" dit l'adjoint à l'urbanisme - Lyon Libération, 15/4/92) la mairie égrène les sigles des diverses procédures mises en place : PRI, ZPPAU, OPAH, DSQ, ZAC, AFUL. Elle affirme que 398 des 632 logements réhabilités bénéficient de mesures de conventionnement atténuant le prix des loyers. Les associations, sur la base du dernier recensement de l'Insee opposent les pourcentages de logements vides : 7,2% sur l'ensemble de l'agglomération lyonnaise, 13,2 % sur le 1er arrondissement de Lyon et 14,1 % sur *les pentes*. De plus, elles dénoncent le détournement des aides publiques par des propriétaires qui, sans contrôle *à posteriori*, dépassent largement les prix des loyers prévus. Elles affirment (chiffres de la DDE en main) que seuls 151 logements ont été conventionnés.

